

Actus / En direct des Caf / International / À lire, à voir, à faire



Daniel Lenoir,
directeur général
de la Cnaf

le mot de



**Jean-Louis
Deroussen,**
président du Conseil
d'administration
de la Cnaf

Fidèles à nos valeurs et à notre mission, nous accueillons les nouvelles exigences de notre société

Avec cette rentrée, nous avons préparé la dernière année de la Cog 2013-2017. Une dernière ligne droite pour la branche Famille pour terminer cette étape et prévoir la suivante. Il nous faut à

la fois conforter les acquis de celle-ci et développer des actions novatrices pour relever les nouveaux défis auxquels nous avons à faire face.

Avec la réussite de la mise en place de la Prime d'activité, en tant qu'offre « 100% dématérialisée, 100% personnalisée », la branche Famille a pu prendre ainsi le tournant digital. Nous l'avons réussi avec vous, nos partenaires. Mais la révolution numérique n'est pas terminée et l'enjeu pour nous est désormais de contribuer à l'inclusion numérique de nos allocataires.

Au-delà de la Cog, l'accès au droit reste une priorité et une vocation pour la Branche. La lutte contre le non-recours aux droits sociaux constitue un enjeu de société important, en attente de réponse adaptée. La Branche y répond par l'amélioration constante de l'information livrée, en utilisant toutes les possibilités là aussi du numérique.

À cet égard, la nouvelle formule de « Vies de Famille » offre une information complète et variée aux 11,8 millions d'allocataires. Caf.fr est également une source d'information qui comptabilise plus de 6 millions de visiteurs uniques par mois. C'est le premier canal d'information de la branche Famille.

167 880

rendez-vous des droits depuis
le début de l'année 2016



Allocations familiales

La Lettre

aux partenaires de la branche Famille



NUMÉRO 19 — NOVEMBRE 2016

Actus / En direct des Caf / International / À lire, à voir, à faire

Il nous faut ainsi faire rimer numérique et cohésion sociale. Après des jeunes générations, nous agissons, en priorité, via un plan d'action autour de l'éducation numérique « Les promoteurs du net » et le renforcement de notre politique jeunesse avec trois grandes orientations : être un citoyen engagé, être autonome, vivre ensemble.

En direct des Caf / International / À lire, à voir, à faire

Actus



Laïcité : le comité consultatif de la branche Famille accompagne les partenaires dans la mise en œuvre de la charte

A l'occasion du premier anniversaire de l'adoption de la Charte de la laïcité de la branche Famille avec ses partenaires par le conseil d'administration de la Cnaf, le comité consultatif et de suivi s'est réuni le 7 septembre dernier pour la 4^{ème} fois. Cette rencontre a été l'occasion pour l'ensemble du comité de prendre connaissance du projet de [circulaire 2016-011](#) « Mise en œuvre de la charte de la laïcité de la branche Famille avec ses partenaires », qui a été publiée depuis et consultable sur [caf.fr](#).

Pour rappel, lors de la rédaction de cette charte avec les partenaires, il a semblé nécessaire de se doter d'un comité consultatif pour veiller au respect des dispositions de la Charte de la laïcité. Le rôle de ce comité est également d'accompagner les partenaires dans la compréhension et dans l'application de la Charte elle-même.

C'est pourquoi il est consulté sur :

- le plan de déploiement de la démarche dans les départements ;
- la définition, en partenariat avec l'Observatoire de la laïcité, de guides de bonnes pratiques (pour les crèches, les centres sociaux, les centres de vacances, les centres de loisirs, les foyers de jeunes travailleurs...);
- les difficultés rencontrées par l'application de la Charte au sein des activités, que ce soit avec les instances de gouvernance, les salariés et les bénévoles mais aussi les publics accueillis ;
- les actions innovantes initiées par les Caf et leurs partenaires autour de l'appropriation de la Charte.



Allocations familiales

La Lettre

aux partenaires de la branche Famille



NUMÉRO 19 — NOVEMBRE 2016

En direct des Caf / International / À lire, à voir, à faire

Actus

Le comité consultatif et de suivi est présidé par le président du conseil d'administration de la Cnaf et le directeur général de la Cnaf, accompagnés d'une personne indépendante choisie par eux (Jean Gaeremynck). Il est composé d'un collège de 11 administrateurs représentant toutes les tendances, d'un collège de 11 directeurs de Caf représentant chaque grande région, d'un collège de 11 partenaires de la branche Famille, y participant également des observateurs institutionnels l'Observatoire de la laïcité, le Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation, la Division internationale du travail (DIT), le directeur général de la Cohésion sociale, l'Association des maires de France, l'Association des départements de France, la Caisse centrale de la MSA (CCMSA) et l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII), des experts sont aussi associés pour leur compétences dans des domaines particuliers.

Il a également été décidé que pour des cas litigieux remontés par les caisses, le comité pourra se réunir en formation restreinte. Ce « comité restreint » comprendra un membre de chaque collège et sera présidé par Jean Gaeremynck, conseiller d'État et personnalité indépendante du comité. Il pourra être saisi pour examiner les situations sensibles, aura la capacité d'émettre un avis consultatif et étudiera notamment les projets de déconventionnement pour manquement aux obligations de la Charte avant qu'ils ne soient prononcés par les Caf.

Pour plus de renseignements sur la circulaire et la composition du comité consultatif et de suivi de la charte de la laïcité, retrouvez l'intégralité de ce document sur caf.fr

En direct des Caf / International / À lire, à voir, à faire

Actus



Les Référents Innovation, c'est nouveau !

Interview d'Isabelle Doal, Responsable de la démarche Innovation à la Cnaf

Comment décrire la démarche Innovation de la branche Famille ?

Isabelle Doal : Notre volonté, c'est de réussir à adapter nos services aux besoins de nos usagers, allocataires et partenaires. La démarche Innovation permet de les impliquer dans l'élaboration des services, mais aussi de tirer profit des initiatives et des innovations locales qui naissent naturellement en réponse aux besoins observés sur le terrain.

Quelles réalisations aujourd'hui, pour cette démarche ?

Formalisée en février 2015, cette démarche, c'est aujourd'hui des projets en cours de finalisation et un système qui se structure en interne. Notons la formulation de la nouvelle politique jeunesse totalement élaborée en co-construction avec nos partenaires.

Quel est le rôle des Caf dans cette démarche ?

Il est fondamental car les initiatives naissent sur le terrain. Notre démarche vise à favoriser ces initiatives et à mieux les partager. La pépinière de l'innovation, c'est la Caf.

Vous lancez un réseau de Référents Innovation, Pourquoi ?

Pour implanter et ancrer la démarche au niveau local au sein des Caf et avec les allocataires et tous les partenaires, notamment ceux de « l'écosystème de l'innovation ». Les Référents Innovation ont en charge également l'essaimage des méthodes de créativité et de co-construction à l'ensemble du réseau de la branche Famille.

En direct des Caf / International / À lire, à voir, à faire

Actus



Qui sont-ils ? Et concrètement, comment se manifeste leur rôle ?

Ils sont aujourd'hui 11 à mailler le territoire national. Ils sont issus de Caf volontaires qui sont particulièrement impliquées dans la démarche nationale. Les Référénts Innovation sont eux-mêmes des volontaires dont la diversité des profils fait la richesse de ce réseau. Concrètement, ils vont organiser et animer des sessions de créativité avec partenaires, usagers et agents sur les grands sujets de la démarche innovation tels que les incivilités et la simplification.

En attendant son rapport annuel, l'Observatoire national de la petite enfance publie la Lettre

L'Observatoire national de la petite enfance est depuis plus de 10 ans l'entité de référence pour les données statistiques et l'analyse des politiques de la petite enfance de la Branche.

Il publie cette année le premier numéro de La Lettre, qui vient compléter le rapport annuel qui rend compte de l'état et de l'évolution de l'accueil du jeune enfant en France.

Pour cette première édition trois thèmes sont mis en exergue : l'offre d'accueil, le nombre d'enfants concernés ? et l'adéquation entre les souhaits et le recours des familles. On y apprend notamment que plus de 500 000 enfants bénéficient d'une prestation permettant à leurs parents de réduire ou de cesser leur activité professionnelle pour s'occuper d'eux, le complément de libre choix d'activité ou la Prestation partagée d'éducation de l'enfant PreParE.

Retrouvez la Lettre de l'Observatoire national de la petite enfance, rendez-vous sur caf.fr





En direct des Caf / International / À lire, à voir, à faire

Actus

Portraits locaux, Portrait national

La nouvelle publication « Portrait social 2015 » disponible dans la plupart des Caf depuis la fin du mois de juin vise à valoriser les données des Caf, et au-delà la capacité de celles-ci à « produire de la connaissance socio-économique » sur leurs territoires. Il s'agit de réaliser au même moment partout en France une publication avec des données localisées.

Deux supports sont proposés cette année : une publication de deux pages présentant les données à l'échelle de la région administrative réalisée par la Cnaf et une publication de quatre pages présentant des données au plan départemental produite au niveau des Caf.

Ces supports viennent compléter, le cas échéant, les autres publications locales.

Des données disponibles en Open Data

Lors de la mise à disposition des données Caf annuelles - désormais disponibles en Open Data sur data.caf.fr - les collectivités locales ou les services déconcentrés de l'Etat (notamment préfectures, directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement...) sont souvent demandeuses d'une information de synthèse, générale et documentée sur ces principales données et leurs évolutions afin de disposer rapidement d'une vision globale sur la population allocataire de leur territoire de compétence (communes, intercommunalités, départements).

Un Portrait annuel national

La valorisation de ces informations et analyses via une publication annuelle permet à la branche Famille de rendre plus visibles ses données et son expertise auprès du public et de ses partenaires, et aux organismes de disposer d'outils homogènes.

En direct des Caf / International / À lire, à voir, à faire

Actus

Cette publication est aussi l'occasion de promouvoir les réalisations et le potentiel des Caf en matière de contribution à la connaissance socio-économique. Parallèlement les données utilisées sont également mises à disposition en Open data sur le site Cafdata, et consultables directement sur data.caf.fr.

Les prestations évoluent, la collection de conjoncture aussi

La loi du 17 août 2015 relative au dialogue social et à l'emploi instaure la mise en place de la prime d'activité, au 1^{er} janvier 2016 en France métropolitaine et dans les départements d'Outre-mer (Dom) à l'exception de Mayotte, et au 1^{er} juillet 2016 à Mayotte.

Rsa conjoncture assure un suivi des foyers bénéficiaires

Cette nouvelle prestation remplace le volet activité du revenu de solidarité active (Rsa), ainsi que la prime pour l'emploi (Ppe). À compter du numéro du mois de juin 2016, la publication [Rsa conjoncture](#) change de forme et assure le suivi des foyers bénéficiant de la composante socle du Rsa et non plus des composantes socle et activité.



La montée en charge de la prime d'activité dans Prime d'activité conjoncture

Depuis juin 2016 une nouvelle publication a vu le jour, [Prime d'activité conjoncture](#), qui propose le suivi des foyers bénéficiant de la prime d'activité.



Ces 2 publications, trimestrielles, portent sur le nombre de bénéficiaires au trimestre précédent, ainsi les numéros de septembre 2016 portent sur le mois de juin 2016.

Les chiffres actuels sont marqués par la période de montée en charge de la Prime d'activité.

Actus / International / À lire, à voir, à faire

En direct des Caf



Haute-Corse

Développement du service de proximité grâce aux maisons de services au public

Le 30 août dernier, Jean-Michel Baylet, le ministre de l'Aménagement du Territoire, était en visite en Haute-Corse pour la signature d'une convention prévoyant la création de 9 maisons de services au public (Msap).

La signature de cet accord avec la Caf, permet au département de développer ses équipements indispensables à la vie rurale. Ce projet fait suite à l'inauguration de Haute-Corse de la première Msap en janvier dernier.

Le ministre salue cette initiative qu'il qualifie : « d'atout majeur pour le développement de la ruralité », qui permet de conserver un service de proximité au plus près des citoyens et de développer la vie dans les villages. Ce projet est le fruit d'une collaboration entre les élus et les acteurs selon le préfet M. Alain Thirion.

L'ouverture de deux nouvelles Msap est prévue pour la fin de l'année.

Pas-de-Calais

Promotion des valeurs de la République et prévention de la radicalisation

La Caf du Pas de Calais, dans le cadre de la Lettre au Réseau adressée par la Cnaf à l'ensemble des Caf, vient de lancer un Plan d'actions pour la promotion des valeurs de la République française et la prévention de la radicalisation.

Actus / International / À lire, à voir, à faire

En direct des Caf



Cette démarche illustre l'engagement de la Caf aux côtés des familles pour les aider à faire face aux différents événements susceptibles de les fragiliser au cours de leur vie.

La Caf du Pas de Calais vise à promouvoir le vivre ensemble et mobilise ainsi son réseau pour faire vivre les valeurs de la République.

Elle agit donc sur le terrain de la prévention grâce à la relation de proximité qu'elle développe sur son territoire avec le soutien de ses partenaires.

Ce Plan d'actions s'articule autour de 5 axes:

- Communiquer autour des valeurs républicaines et promouvoir les dispositifs existants
- Renforcer les actions en lien avec l'éducation numérique auprès des jeunes et acteurs locaux
- Mobiliser les adolescents travers des projets collectifs et citoyens
- Accompagner les parents et soutenir les espaces d'entraide et d'échanges
- Sensibiliser les partenaires du territoire et offrir aux familles un accompagnement personnalisé.

International

La politique familiale française décryptée à la télévision coréenne

La Corée prépare une série de documentaires consacrés à l'expertise française sur les questions de la naissance et des familles. Cette initiative a pour but de comprendre la politique familiale française face à un pays qui connaît une forte baisse de sa natalité et un vieillissement de sa population. Ce phénomène pourrait en effet, engendrer à l'avenir une diminution de sa population et de son dynamisme économique.

Gilles Kounowski, responsable de la mission des relations européennes internationales et de coopération de la Cnaf a accordé une interview aux équipes de télévision des chaînes coréennes MBC et JTBC. Il a présenté les principaux leviers de la politique familiale française, mais aussi, le rôle tenu par les Caf. L'entretien s'est axé principalement autour de notre paradoxe français : comment concilier un taux de natalité élevé, un des plus hauts en Europe, avec un taux d'activité féminin parmi les plus importants de l'OCDE ?



À lire, à voir, à faire

À lire

> Des nouvelles de l'Europe, concernant la protection sociale

A lire dans le [Reif info](#) n° 262 et n° 263, publication de la Représentation des institutions françaises de sécurité sociale auprès de l'Union européenne (Reif) :

- préparation Sommet de Bratislava, PIB dans la zone euro et UE28, projet de règlement sur les statistiques sociales, étude de l'OCDE sur les obstacles à la mobilité de la main d'œuvre.

Retrouvez l'intégralité du n° [262](#) du 31 août 2016 ;

- Adoption de la résolution parlementaire sur « la mise en place de conditions sur le marché du travail favorisant l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée ». Retrouvez l'intégralité du n° [263](#) du 15 septembre 2016.

À voir

« Réussite de l'enfant : quel accompagnement ? » découvrez le premier numéro de l'émission Vies de famille !

Au programme de ce [premier numéro](#) : interview d'un pédopsychiatre spécialiste sur la question de la réussite de tous les enfants, débats en plateau et questions aux allocataires grâce à un micro-trottoir.

Et pour mieux appréhender le terrain, zoom sur :

- la Caf des Deux-Sèvres qui a mis en place des contrats locaux d'accompagnement scolaire (Clas) dans le département ;



À lire, à voir, à faire

- la commune de Courcouronnes (91) qui a mis en place des initiatives différentes des Clas pour permettre la réussite des enfants.

Pour visionner la vidéo, [cliquez ici](#)

À faire

Odyssea : aux pas de courses contre le cancer du sein

La 15^{ème} édition de la course Odyssea a eu lieu les 1^{er} et 2 octobre. Au départ de l'hippodrome de Vincennes, c'est plus de 40 000 participants qui ont rejoint la vague rose.

Les participants ont eu le choix entre plusieurs parcours : 1km-4km marche solidaire ; 5 km allure libre ; 10 km.

[Pour plus d'informations](#)

